



## Flash Info – Juin 2024

Vous trouverez dans le flash info, les informations générales relatives aux projets de la Commune et quelques infos du quotidien. Notez qu'en téléchargeant l'application **CityAll** sur votre smartphone (via App Store ou Google Play), vous pouvez recevoir **en direct les informations urgentes** ou l'annonce d'événements. **Abonnez-vous !** Sur le site de la commune ([www.gueux.fr](http://www.gueux.fr)), vous pourrez également consulter l'intégralité des procès-verbaux du Conseil municipal et autres informations concernant la vie de notre commune.

## SPECIAL ELECTIONS EUROPEENNES

Le **DIMANCHE 9 JUIN**, se dérouleront les élections qui détermineront la composition du Parlement européen. Nous vous laissons quelques informations relatives à cette consultation.

- Les élections européennes se déroulent tous les 5 ans, depuis 1979. 81 députés français siégeront sur les 720 sièges que compte le Parlement. Attention, il n'y a qu'un seul tour : c'est un suffrage universel direct à un tour. Les bureaux de vote fermeront leurs portes à 18h00. La campagne électorale débute le 27 mai 2024 pour s'achever le 7 juin 2024 à 23h59. Pour ce scrutin, 38 listes sont en lice et consultables sur le site de la Commune <http://www.gueux.fr>.
- **Pour voter**, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>.
- **Procuration** : si vous n'êtes pas disponible le 9 juin, vous pouvez établir une procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr> et remplir le formulaire CERFA 14952-03. Il faudra ensuite vous rendre à la gendarmerie avec votre Carte Nationale d'Identité. N'oubliez pas d'anticiper pour que les services de la Mairie puissent récupérer votre procuration afin de permettre à votre mandataire de voter. Ce dernier peut demeurer à Gueux ou pas, mais attention celui-ci ne peut détenir qu'une seule procuration.
- Les domaines d'intervention de l'Europe sont nombreux et rythment notre quotidien. L'Europe intervient financièrement dans différents champs d'action, pour n'en citer que quelques-uns : le développement économique, la transition écologique, les projets touristiques, les projets associatifs, l'environnement, les transports, le patrimoine, la santé... De nombreuses infrastructures sont financées également par l'Europe.

### ☐ INFORMATIONS DIVERSES

- **Comité des Fêtes** : la brocante a rencontré un vif succès avec près de 2 000 visiteurs. La nouvelle implantation semble convenir à tous.  
En raison de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques cet été à Paris, la Sous-Préfecture a informé toutes les collectivités qu'il sera impossible de mobiliser les forces de sécurité et de secours pendant cette période. Le Comité des Fêtes et la Commune ne pouvant se substituer à la gendarmerie et aux pompiers pour assurer la sécurité du public, la traditionnelle **Fête Patronale** n'aura pas lieu cette année. Les forains ont été prévenus.
- **Semaine du Développement Durable** au Collège Raymond Sirot : du 3 au 7 juin, les éco-délégués du collège vont solliciter les habitants de la commune pour différentes actions : **lundi 3 juin**, concours de piles usagées, venez les déposer à la loge du collège, au profit de l'association « Piles solidaires » ; **mardi 4 juin**, marche de nettoyage de 13h à 15h, avec une classe de 6<sup>ème</sup> et leur professeur d'EPS - le même jour, vous pourrez déposer, (loge du collège), vos petits déchets électriques (téléphones portables usagés entre autres) à l'occasion de la

présence du Tri-Truck. Un concours de bouchons en plastique, que vous pourrez déposer (loge du collège) est également mis en place, au profit de l'Association « Les bouchons d'amour » ; **jeudi 6 juin**, vous pourrez déposer (loge du collège) vos cartouches d'imprimantes usagées et participer au concours de recyclage de matériel scolaire qui est organisé au profit d'une association qui participe à la recherche médicale sur les neurofibromatoses ; **vendredi 7 juin**, vous est proposée la collecte de bouchons de liège qui seront transmis à l'association « planète liège » finançant des opérations caritatives ou à caractère humanitaire et des actions de développement durable (plantation de chênes lièges). Un atelier de fabrication d'objets à partir de palettes et destinés à embellir l'espace jardin du collège vous est proposé de 11h45 à 13h45. Par ailleurs, le mardi, le jeudi et le vendredi, des séances de jardinage entre 12h et 13h30 seront organisées pour embellir le nouvel espace jardin situé sur le devant du collège.

Toutes les participations aux activités se font sur inscription préalable à l'adresse suivante : [anne-sophie.mitouart@ac-reims.fr](mailto:anne-sophie.mitouart@ac-reims.fr).

Pour mener à bien leurs projets, les éco-délégués sont aussi à la recherche d'objets divers tels que tonneau, pots de fleurs en terre (différentes tailles), pupitres à bouteilles de champagne, et autres caisses de jardin (rangement des outils) et éventuellement un mixeur blender pour créer un « vélo-smoothie ». N'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse ci-dessus.

- **Tontes espaces verts** : comme cela a déjà été évoqué dans le précédent Flash info, la commune met en œuvre une approche raisonnée de la gestion des espaces verts pour restaurer, préserver et favoriser la biodiversité. Ainsi, les grands espaces engazonnés ne seront tondues que deux fois cet été, à l'exception du cœur du village. Il est également à noter que suite au départ d'un membre de l'équipe technique et à l'impossibilité de le remplacer par manque de candidats, la Commune est contrainte de hiérarchiser ses actions dans ce domaine.
- **Conseil Municipal Jeunes** : organise le **dimanche 23 juin** une balade à la découverte du patrimoine historique de la Commune. Rendez-vous parvis de la Mairie **à partir de 15h**, un questionnaire vous sera proposé. Vous trouverez les réponses sur les petits panneaux jalonnant les différents sites de la Commune. A vous de jouer, vous êtes attendus nombreux par les jeunes qui vous préparent des petites surprises !!!!
- **Médiathèque** : le prochain club de lecture se réunira le **vendredi 21 juin à 14h**. Venez échanger autour de vos lectures et repartez avec plein de nouvelles idées.

## RAPPELS

*L'article 671 du Code civil précise que les arbres et haies d'une hauteur **supérieure à deux mètres** doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.*

*A l'aube de la saison estivale, rappelons que **les travaux de jardinage** doivent être réalisés, par les habitants de la commune, dans les créneaux horaires suivants : **de 9h à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.** **A NOTER QUE LES ENTREPRISES ET LES EMPLOYES COMMUNAUX NE SONT PAS SOUMIS A CETTE REGLEMENTATION.***

***L'entretien des trottoirs et des caniveaux vous incombe**, propriétaires et locataires riverains de la voie publique. Vous êtes tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux en toute saison sur toute la largeur, au droit de vos façades (balayage, démoussage, désherbage, **sans produits phytosanitaires**, si possible). Dans les rues, où il n'y a ni trottoir ni caniveau, les riverains sont tenus au même entretien jusqu'à 1.40 m de leur façade.*

*Le **brûlage à l'air libre** des déchets de jardin et autres, est **interdit** (cf Code de l'Environnement et Règlement Sanitaire Départemental de la Marne).*

***Les chiens doivent être tenus en laisse** sur l'ensemble du territoire de la commune. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition pour le **ramassage des déjections.***

**Bel été à tous !**